



Communiqué de presse

Paris, le 25 mai 2022

## **Prolongation des aides à l'embauche : le Gouvernement mise sur l'apprentissage**

Les conférences représentatives des établissements d'enseignement supérieur et les principales organisations représentatives des entreprises de secteurs employant une part importante des jeunes diplômés du supérieur, saluent la décision du Gouvernement de **prolonger les aides à l'apprentissage jusqu'à la fin de l'année 2022 pour tous les niveaux de formation jusqu'à bac+5.**

L'apprentissage est pour tous les jeunes un **vecteur d'insertion professionnelle** et pour les établissements, un facilitateur de lien avec les entreprises. **Dans l'enseignement supérieur, il contribue de surcroît à améliorer la diversité sociale des établissements,** car l'apprentissage permet notamment le financement du coût des études pour les jeunes qui ne peuvent pas bénéficier d'un soutien familial.

**Pour les entreprises, la prolongation des aides à l'apprentissage tous niveaux de formation confondus est un soutien de compétitivité utile** en période de crise. En effet, l'embauche d'un apprenti à plus haut niveau de qualification est très souvent liée aux projets d'innovation de l'entreprise : ne pas favoriser aujourd'hui ces embauches, c'est altérer la compétitivité et l'innovation de demain.

Pour ces raisons, la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs, France Universités, la Conférence des grandes écoles, l'Union des Grandes Écoles Indépendantes, l'Association Nationale pour l'Apprentissage dans l'Enseignement Supérieur, Syntec Conseil, Syntec Ingénierie se réjouissent d'une prolongation du soutien à l'apprentissage tous niveaux de qualification confondus.

## Contacts presse :

- Pour la CDEFI : [smasson@madamemonsieur.agency](mailto:smasson@madamemonsieur.agency) – 06 84 65 17 34
- Pour la CGE : Camille Le Hyaric - [clehyaric@epoka.fr](mailto:clehyaric@epoka.fr) - 06 60 43 65 02
- Pour France Universités : Johanne Ferry-Dely - Tél : +33 (0) 6 07 53 06 66 [jfd@franceuniversites.fr](mailto:jfd@franceuniversites.fr)
- Pour l'ANASUP : [frederic.sauvage@formasup-npc.org](mailto:frederic.sauvage@formasup-npc.org)
- Pour l'UGEI : Estelle Macabre - [estelle.macabre@ugei.fr](mailto:estelle.macabre@ugei.fr)
- Pour Syntec Conseil : Mathilde Durieux - [mathilde.durieux@syntec-conseil.fr](mailto:mathilde.durieux@syntec-conseil.fr)
- Pour Syntec-Ingénierie : Lauriane Ghnassia – [l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr](mailto:l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr) – 01 44 30 49 77

### À propos de la CDEFI : [www.cdefi.fr](http://www.cdefi.fr)

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

### À propos de la CGE : [www.cge.asso.fr](http://www.cge.asso.fr)

Créée en 1973, la CGE regroupe 216 Grandes écoles en France, auxquelles s'ajoutent 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé ... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômés de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal ... Les 216 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

### À propos de France Universités : [France Universités \(franceuniversites.fr\)](http://franceuniversites.fr)

France Universités représente l'ensemble des universités françaises, de nombreux regroupements universitaires, les INP, les écoles françaises à l'étranger, les écoles normales supérieures, des INSA, de grands établissements. A travers leurs dirigeants et leurs dirigeants, France Universités représente plus d'1,7 million d'étudiants et 200 000 personnels. Son rôle est de porter la voix des universités dans le débat public, d'être force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics français, européens et internationaux (gouvernement, parlement, collectivités territoriales), des associations d'élus, des institutions publiques, et des acteurs économiques, sociaux, culturels et médiatiques.

### À propos de l'Union des Grandes Ecoles Indépendantes (UGEI) : [www.ugei.fr](http://www.ugei.fr)

L'UGEI est une association représentative de l'enseignement supérieur privé, regroupant 38 établissements privés évalués par l'Etat et participant au service public d'éducation, accueillant plus de 81 000 étudiants toutes formations confondues. Au nom de ses membres, l'UGEI formule des propositions et rend des avis motivés, depuis plus de 25 ans, sur les questions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche, et leurs implications pour les établissements privés.

### À propos de l'ANASUP : <https://anasup.fr/>

Créée en 2013, l'Association ANASUP a pour vocation de promouvoir et développer le modèle de réussite que constitue l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Elle est constituée de 45 CFA du Supérieur (Universités et Grandes Ecoles) et d'un large réseau d'entreprises et d'établissements de formation partenaires. Elle représente 55 000 apprentis du DUT aux Master et Diplômes d'ingénieur.

### À propos de Syntec Conseil : [www.syntec-conseil.fr](http://www.syntec-conseil.fr) - <https://www.linkedin.com/company/syntec-conseil/> - @ConseilSyntec

*Syntec Conseil est l'organisation professionnelle représentative des sociétés de conseil en France, qui comptent 120000 salariés et totalisent 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires . Elle rassemble près de 250 entreprises de toutes tailles qui, dans leurs spécialités de conseil respectives, interviennent pour créer les conditions de la performance globale de leurs clients et contribuent de manière décisive à la transformation responsable des entreprises et de la Société.*

**À propos de Syntec Ingénierie [www.syntec-ingenierie.fr](http://www.syntec-ingenierie.fr) / [www.avenir-ingenierie.fr](http://www.avenir-ingenierie.fr) @Syntec\_Inge**

*Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie. De la conception à la réalisation, les entreprises d'ingénierie pilotent les projets dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures et de l'industrie. Garantes des solutions technologiques, elles concrétisent les idées nouvelles qui répondent aux défis et modes de vie de demain : infrastructures connectées, smart building, industrie du futur, ville durable... L'ingénierie est un secteur dynamique et créateur de richesses qui compte 47,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 312 000 emplois partout en France.\* Présidée par Pierre Verzat depuis novembre 2018, Syntec-Ingénierie a pour missions de promouvoir l'ingénierie et ses métiers, de représenter l'ingénierie et de défendre la profession ; et d'anticiper et décrypter les enjeux sociétaux pour favoriser le développement de l'ingénierie de demain. \* source : Etude Kyu Lab pour Syntec-Ingénierie sur l'ingénierie française*